

BULLETIN N°2 / JANVIER 2021

CARNET DE ROUTE

SOLIDARITE ET OPTIMISME

SAINT BONNET LES ALLIER

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Trombinoscope	p 4
Rappels... ..	p 5
Illuminations de Noël	p 6
CCAS	p 7
Repas de Noël	p 8
Brèves de travaux	p 9-12
Projets salle polyvalente	p 13
Le mot de l'école maternelle	p 14
Bien Vivre	p 15
Amicale laïque	p 16-17
Jalmarv	p 18
Billom Communauté	p 19-22
Informations de la bibliothèque	p 23
Pour les jours meilleurs	p 24
Etat Civil	p 25

Le mot du Maire à ses citoyens...

Chères St Bonnetoises, chers St Bonnetois,

Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux et surtout une bonne santé, au vu de la période si particulière que nous traversons.

L'année 2020 aura malheureusement été marquée par une crise sanitaire sans précédent et j'espère que nous allons vite en sortir. Vous pouvez compter sur votre équipe municipale pour vous soutenir et vous accompagner dans ces moments difficiles.

Cette année aura aussi été celle du changement pour notre village avec l'arrivée de nouvelles têtes que vous commencez à découvrir.

Nous avons d'ores et déjà lancé les projets et promesses de campagne pour lesquelles vous nous avez élus :

- Vous avez pu constater l'implantation d'un nouveau point d'apport collectif des ordures ménagères au début de la rue de la Challe et un second sera installé prochainement vers le cimetière.
- Nous avons aussi repris le projet d'aménagement de la route départementale avec l'ajout de ralentisseurs de vitesse aux deux entrées du village, ce qui était un souhait important de votre part. Cet aménagement va voir le jour au cours du premier semestre de cette année.
- Nous allons aussi lancer un projet de rénovation de la salle polyvalente en terme énergétique, esthétique mais aussi de mise aux normes importantes. En effet, notre salle doit disposer de toilettes pour les personnes handicapés, mais aussi de moyens de prévention des risques incendies afin de respecter les réglementations en vigueur.
- Dans ce même but de mise aux normes, nous avons fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe, comme la loi nous l'impose et qui va être installé à côté de la bibliothèque dans les prochains jours.

Nous sommes une équipe dynamique et à votre écoute qui va œuvrer dans l'intérêt de la collectivité en restant en dehors des querelles et des rancœurs de certaines personnes.

Vous êtes les bienvenus pour nous exposer vos souhaits ou propositions afin d'apporter un nouveau souffle à notre village.

Respectueusement,

Votre Maire,
Emeric DECOMBE



MAIRE
EMERIC DECOMBE
40 ans
Courtier en assurances



2e Adjoint
PATRICK AMBLARD
50 ans
Agent ENEDIS



1ère Adjointe
MARYSE TARRIT
62 ans
Retraitée



3e Adjoint
FABRICE DUMONT
45 ans
Cadre en Systèmes
d'Informations



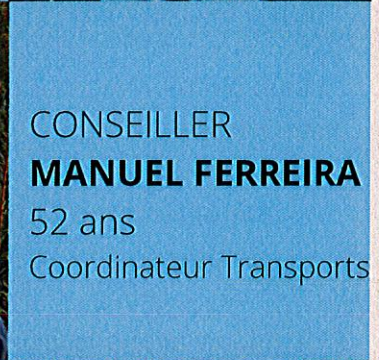
CONSEILLER
MANUEL FERREIRA
52 ans
Coordinateur Transports



CONSEILLERE
EVELYNE SAURET
65 ans
Retraitée



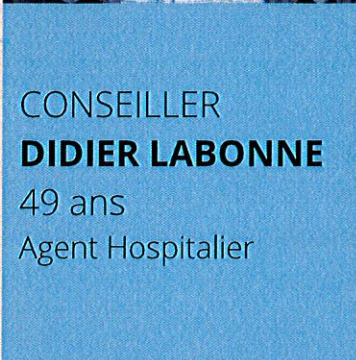
CONSEILLER
DIDIER LABONNE
49 ans
Agent Hospitalier



CONSEILLERE
CELINE AUXERRE
46 ans
Employée Administrative



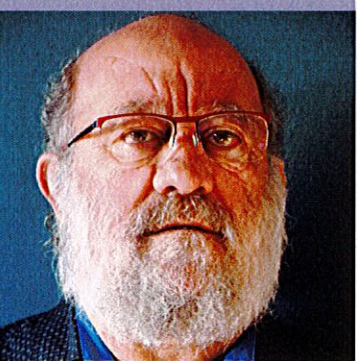
CONSEILLERE
SABRINA BONHOMME
39 ans
Commerçante
Esthéticienne



CONSEILLERE
ELISE MEUNIER
37 ans
Employée
Administrative



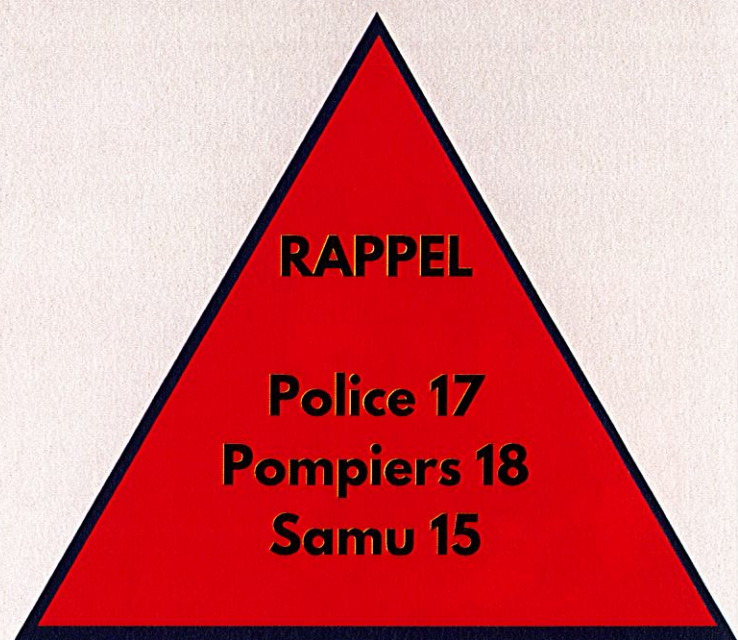
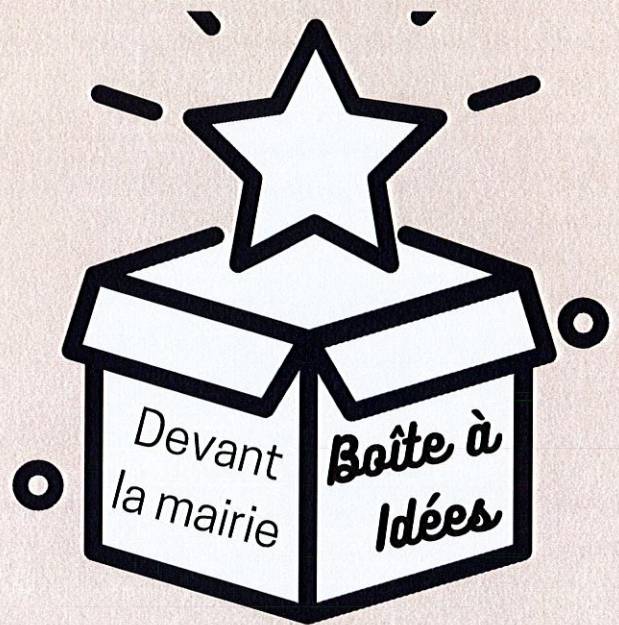
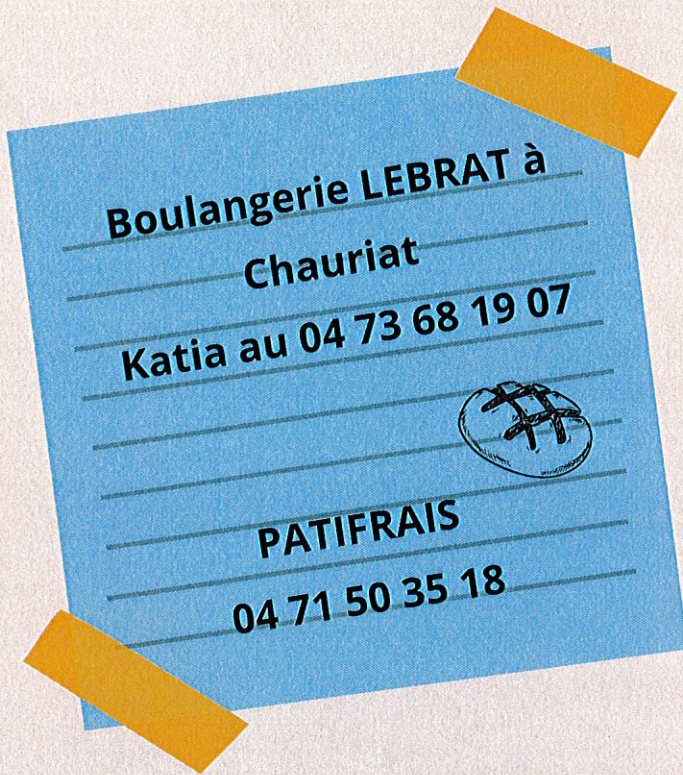
CONSEILLER
PHILIPPE DOMAS
65 ans
Retraité



RAPPELS ...

RELEVÉE ET TRAITÉE
UNE FOIS PAR SEMAINE

*Nous sommes à
votre écoute*



Réalisés...

NOEL

ILLUMINATIONS

La municipalité a investi cette année dans des illuminations de rue afin d'embellir le village pour les fêtes de fin d'année.

Les décors ont été posés sur la façade de la salle polyvalente et sur une partie des lampadaires de la D81. La suite pour l'année prochaine.

Cet investissement a fait la joie de la majorité des habitants, les retours sont extrêmement positifs. Dans ce contexte quelque peu anxieux, il nous avait semblé essentiel d'amener un peu de joie et de lumière dans notre quotidien malgré les exigences et les restrictions sanitaires.

Et puis Noël c'est Noël....

Merci à tous les habitants qui nous ont offert leurs décorations inutilisées,

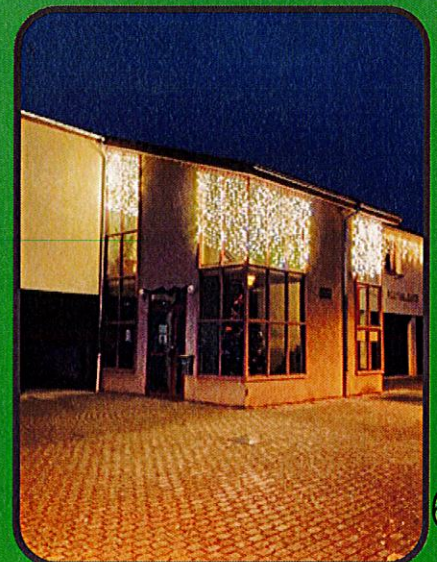
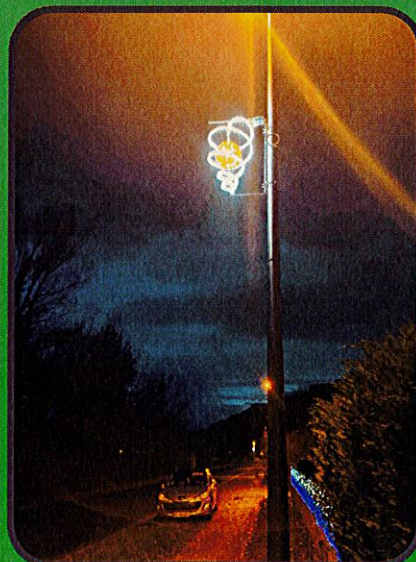
Merci à l'amicale laïque pour le prêt de leur sapin de Noël !

Grâce à vous nous avons pu également illuminer l'accès à l'école et le hall de la salle polyvalente. Et les habituelles œuvres de Sylvain ont aussi trouvé leurs places, amenant une petite touche d'humour.

Merci à tous pour l'enchantement procuré par toutes les décorations individuelles, qui une guirlande (ou plusieurs), un sapin, un projecteur etc...

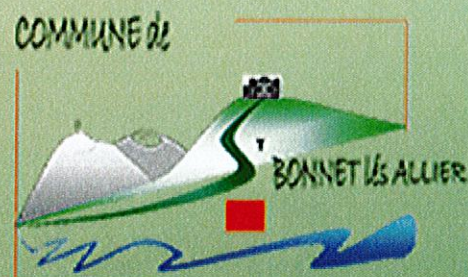
La palme cette année encore sera donnée aux 2 maisons des entrées du village Bravo et Merci aux familles Pilet et Guyot.

A l'année prochaine !



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



Cette fin d'année, nous avons dû prendre la décision d'**annuler toutes les festivités prévues** : L'arbre de Noël des enfants et le repas de nos aînés.

En **compensation**, « nos anciens » ont reçu un **colis saveurs et douceurs, acheté à la cave Prulière de Chignat**. Nous avons sollicité l'école pour que **les enfants leurs fassent un petit coucou par l'intermédiaire d'un dessin**. Merci également aux **enseignantes** pour leur investissement dans ces réalisations, pas si simples, avec les petits bout'chous.

Le **19 décembre**, l'équipe du CCAS a assuré la **distribution des paniers gourmands**, ce fut un **moment très agréable** pour chacun de nous, nous avons été **partout merveilleusement accueillis !** Le sentiment d'**isolement est très présent et le besoin d'échanges est des plus importants**.

Nous espérons, si les conditions sanitaires le permettent, pouvoir tous nous réunir au printemps autour d'un repas convivial et festif pour saluer « les beaux jours ».

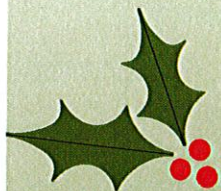
En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Petite info : certaines personnes ont préféré **offrir leur colis à des personnes plus défavorisées**. Nous les avons remis à l'**association des Restos du Cœur** (10 paquets sur 48)

Nous rappelons que
le **CCAS a maintenant une adresse mail dédiée**,
n'hésitez pas à nous contacter si besoins :

ccas.stbonnetlesallier@orange.fr





REPAS DE NOËL



À la demande de la mairie de Pérignat, deux conseillers municipaux de la mairie de Saint Bonnet ont aidé au service du repas de Noël de nos maternelles, en collaboration avec deux conseillers de la mairie de Pérignat et le personnel de l'accueil de loisirs.

Les enfants de l'école maternelle étaient très nombreux à être inscrits pour ce bon repas de fête, préparé avec amour par Luc, notre cuisinier.

Au menu : Galantine, Magret de Canard, Gratin Dauphinois, Fromage, Moelleux au Chocolat et sa Crème Anglaise et Clémentine.

Nous avons passé un moment de partage chaleureux et très agréable avec les enfants, très excités par l'approche de Noël. A refaire l'année prochaine.



Brèves de Travaux

Travaux rue de la Challe :

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont à ce jour terminés, seul reste à faire la dépose et l'élimination des poteaux béton, ce qui doit être réalisé par France TELECOM, nous n'avons pas de date de fin de dépose à ce jour. La fibre est toujours en phase de déploiement dans le village.

Dégâts des Eaux du logement de la mairie Inondation du lotissement la Prade :

Des solutions techniques sont en cours d'élaboration, pour régler ces problèmes qui perdurent depuis trop longtemps, nous sommes en attente de réception de devis.



Sécurisation Escalier entre rue de la Challe et le lotissement de la Croix Férit :

Sylvain, notre employé municipal, a réalisé la sécurisation de l'escalier qui permet le passage entre la rue de la Challe et le lotissement de la Croix Férit.

Aménagement PAC (points d'apports collectifs)

Il sera toujours possible, pour l'ensemble de la population, d'utiliser les bacs PAP (porte à porte) pendant un mois à compter de la fin de l'installation des différents PAC.



PAC du Bourg :

La réception de fin de chantier des travaux de génie civil se fera vendredi 22 janvier, pour une mise en service 15 jours plus tard.



PAC du Cimetière :

Pas de date à ce jour de fin de travaux annoncée, mais cela devrait suivre la fin des travaux du bourg.

Implantation du PAC Vert : (Déchets Ménagers, 30 L)

Le PAC vert sera implanté en aérien, dans l'espace libre à côté de l'espace réservé aux déchets du cimetière.

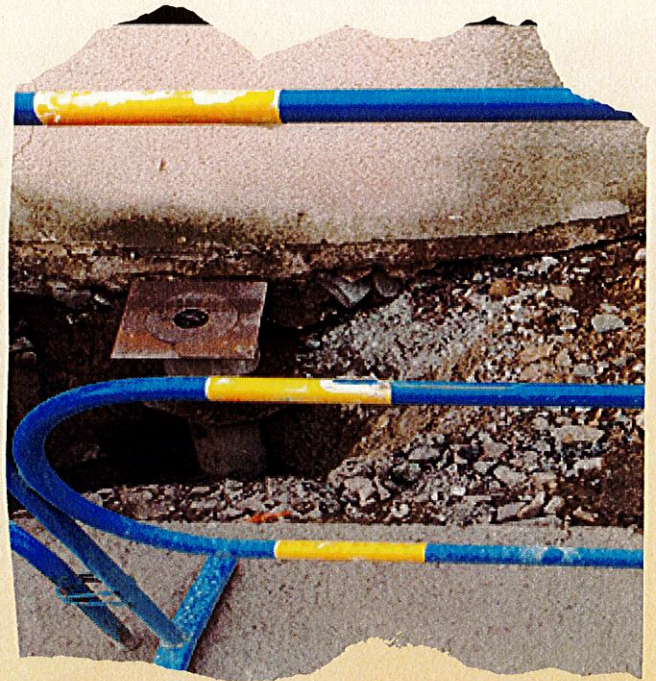


Implantation du PAC Jaune : (30L)

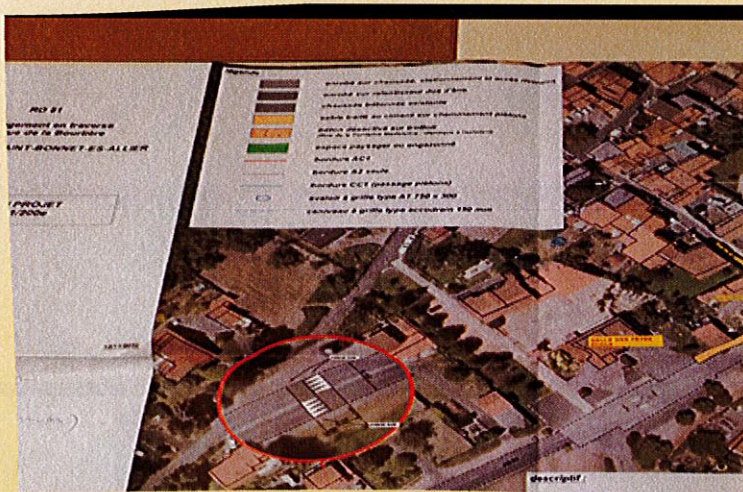
Le PAC Jaune sera implanté en aérien, à côté et à gauche du collecteur de verre.

Réparation de chaussée rue des Granges :

Une non-conformité sur le réseau des eaux grises d'un riverain a conduit à un effondrement de la chaussée, celle-ci sera réparée par l'entreprise qui réalise le génie civil des PAC, pour un coût négocié, du fait de leurs présences sur le terrain.



Aménagement Route Départementale 81 :



Le projet d'aménagement de la route départementale 81 initié par l'ancienne équipe de la municipalité a été reconduit et modifié, pour la même enveloppe financière qui avait été attribuée. Début des travaux, fin 1er semestre 2021.

Mise en place de 3 ralentisseurs, 2 répartis à deux cents mètres des entrées du village ainsi qu'un à deux cents mètres du rond-point dans le sens Mur-sur-Allier / Chauriat.

Nous allons demander une autorisation pour la mise en place d'une priorité à droite, au niveau du lotissement La Prade, en vue de faire baisser la vitesse des véhicules venant de Chauriat.

Sécurisation chemin piétonnier 1,5 mètre minimum de largeur. Passage piétons surélevé face au PAC de la RD 81.

Aménagement de 15 places de stationnements.

Confection d'îlots séparatifs pour l'accès au rond-point, afin de renforcer la sécurité et ralentir la circulation.

Réalisation d'espaces verts.

Installation d'un DAE :

Installation d'un **défibrillateur** automatique à côté de l'entrée de la **bibliothèque**, en accès libre, proche de l'école et de la salle des fêtes, obligatoire depuis 2018.



Une **communication** vous sera faite lorsqu'il sera en service.



Il nous a fallu aussi doubler le nombre d'**extincteurs** dans nos ERP (établissement recevant du public), afin de respecter les normes en vigueur.

Le **système de détection d'incendie** de la mairie n'étant pas fonctionnel, il sera remplacé.

Chemin piétons terrain de foot :

Nous sommes en phase d'études et réception des devis, pour la création d'un **chemin piétonnier**, goudronné de 1,2 mètre de largeur. Il sera réalisé à gauche des arbres afin de ne pas trop empiéter sur l'espace de jeu. Ceci permettra une **traversée propre et sécurisée** du terrain par l'ensemble des **usagers** (enfants pour accès bus/écoles, accès au PAC cimetière, etc. ...).



Il a été constaté des traversées inappropriées d'engins motorisés ou non, du terrain de foot. Afin de parer à ce phénomène étonnant et dangereux, une solution technique et des devis sont en cours de réalisation.

La salle Polyvalente va prendre un coup de jeune !

Un projet multi facettes

Nous avons déposé **3 demandes de subventions** (départementales, régionales, territoires ruraux) pour mettre à jour cette salle qui en a bien besoin !

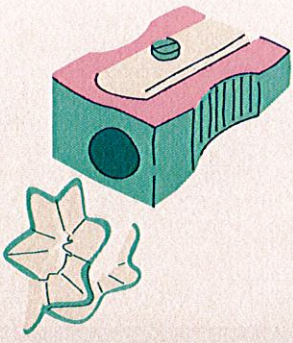
Nous vous tiendrons informés plus en détail lorsque les subventions seront officiellement accordées et les devis validés, mais les retouches seront importantes en plus d'être nécessaires.

Quelques éléments :

- **Economie d'énergie** : isolation des murs et de la toiture, changement des fenêtres, changement du système de chauffage (couteux, non écologique). Isolation de la cuisine par le sol (coté préau) et du plafond.
- **Sécurité, mise aux normes** : création de sanitaires pour les PMR (Personne à Mobilité Réduite) et personne handicapée. Placard de rangement aux normes pour nos chaises/tables. Création d'un vestiaire pour libérer le passage en haut des escaliers, qui doit rester vide en cas d'urgence.
- **Aménagement de la cuisine** : ajout de meubles de rangement. Rafraichissement de la pièce.
- Nous pensons également à nos petits ! La **cantine** est désormais trop petite, nous allons agrandir cette pièce. Autre problématique : la grande baie vitrée ne fait qu'amplifier la **chaleur intérieure** lorsque le soleil rayonne dessus, rendant cette pièce très inconfortable même au printemps avancé. Nous allons mettre en place un système pour réduire l'effet du soleil sur cette pièce.
- Nous profiterons de ces travaux pour prévoir une petite salle pour que nos associations puissent s'y retrouver si elles le souhaitent.

Nous espérons commencer les travaux avant la fin de l'année 2021.





Le mot de l'École Maternelle



La rentrée à l'école maternelle s'est bien passée, malgré le contexte sanitaire.

Nous accueillons cette année 62 élèves répartis ainsi : 2TPS, 25 PS, 17 MS, 18 GS.

L'équipe enseignante est stable : Mme Gerbal en TPS/PS , Mr Darfeuille (directeur) en MS, Mme Oustinoff en PS/GS. Mme Gali assure le complément de Mme Gerbal le vendredi.

Mr Darfeuille étant en congé maladie depuis le mois de novembre, c'est Mme Oustinoff qui assure la direction et Mme Legate qui le remplace dans sa classe. Nous souhaitons vivement qu'il se rétablisse au plus vite et qu'il puisse retrouver sa classe.

Au niveau des ATSEM, nous avons commencé cette année avec Marine Araujo et Caroline Algayer. Le contrat de cette dernière s'est terminé en décembre, et c'est Eva Rossi qui lui succède depuis le mois de janvier.

Le protocole sanitaire en vigueur nous impose tout de même des contraintes : le non-brassage des élèves des différentes classes ne favorise pas les échanges et rencontres entre les enfants.

Les projets et sorties sont également limités au vu de la situation. Nous poursuivons notre travail sur le développement durable et l'environnement.

Nous avons engagé un projet avec le SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône), et avons profité d'une première animation autour du tri des déchets. La deuxième animation aura lieu au mois de Février.

Nous avons également un projet avec le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) Nous bénéficierons de 4 demi-journées d'animations par classe au cours desquelles nous aborderons le cycle de l'eau, nous ferons une sortie au ruisseau des Assats à St Bonnet et des expériences sur l'eau, et enfin des semis à repiquer dans notre jardin.

Cette année, une concertation sur les rythmes scolaires a été entreprise, avec les différents acteurs de l'école (parents, enseignants, municipalités). Les parents seront prochainement consultés à ce sujet.

Les effectifs des élèves pour l'an prochain (2021-2022) semblent en baisse, et le risque d'une fermeture de classe peut se jouer à quelques élèves.

Aussi, si vous êtes parents d'un enfant né en 2018 (futur PS) ou si vous connaissez des familles dans ce cas là, merci de vous faire connaître au plus vite en mairie ou à l'école maternelle (04 73 68 12 29). Il en est de même pour les nouveaux arrivants dans la commune ayant des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire.

L'équipe enseignante,



Bien Vivre

Nous voici en 2021, et le bilan pour cette année qui vient de s'écouler n'est pas très joyeux.

La **section gymnastique** animée par Aurore CHABANON et pilotée par Florence DURIF, pour l'association, a continuée malgré les confinements, les **participantes se sont montrées motivées et assidues**, compte-tenu de la situation sanitaire. En effet, les cours s'effectuaient en visio via l'application de Facebook « **messenger** » (fitness) et via des **vidéos Youtube** (pilate), ambiance dynamique et joyeuse malgré la distance.

Toutes nos manifestations ont été annulées, et nous en sommes bien **tristes**, le challenge de pétanque, le repas du village, le club du 3 ème âge... Mais nous comptons sur cette nouvelle année pour reprendre de plus belle et nous comptons sur vous.

Seule l'**Assemblée Générale de l'association pour le bilan de 2020** à pu avoir lieu, beaucoup d'habitants sont venus assister à cette rencontre dans le respect des **gestes barrières**, bien évidemment, un moment de partage et d'échange sur l'évolution de l'association.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles qui souhaitent accorder du temps à l'association et nous permettre d'organiser plus d'évènements pour 2021**, si vous souhaitez faire partie de l'équipe ou si vous avez des idées d'animations, vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : **bienvivreasantbonnet@gmail.com**.

Le conseil d'administration de bien vivre à Saint Bonnet vous souhaite une bonne et heureuse année, et surtout une bonne santé à tous.

2020 / 2021 avec l'Amicale Laïque

2020 aura été une année bien particulière, et 2021 ne commence pas sous les meilleurs auspices. Alors, plus encore cette fois-ci, l'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Avec une bonne santé, bien sûr. Surtout. Mais aussi des moments de bonheurs, plein...

Nous adorerions vous dire que nous avons plein de projets, que la saison a magnifiquement démarré... Il n'en est rien. Bientôt 11 mois se sont écoulés depuis notre dernière manifestation, une sortie à l'Escape Hunt. Depuis, nous sommes seulement sortis deux fois de notre retraite forcée, une première fois pour participer à la journée festive organisée par la Municipalité, et une seconde pour notre assemblée générale.

12 septembre 2020 - Fête au Village.

L'été dernier, la Municipalité a émis le souhait d'organiser une journée festive, avec l'après-midi un concours de pétanque, puis en soirée un repas. Pour fédérer toute la commune autour de ce projet, elle a sollicité l'appui des associations Saint-Bonnetoises, et nous avons décidé de participer.

Les bénéfices réalisés au cours de cette journée (près de 1 000 €) seront intégralement utilisés pour financer des projets initiés par l'école ou le CCAS. 388 € ont déjà servi à compléter l'équipement la maternelle pour la sieste.

04 octobre 2020 - Assemblée générale.

Munis de notre masque et de gel hydroalcoolique, nous avons pu organiser presque normalement notre AG annuelle. L'occasion pour nous de faire, en présence de quelques Saint-Bonnetois, le bilan d'une saison tronquée.

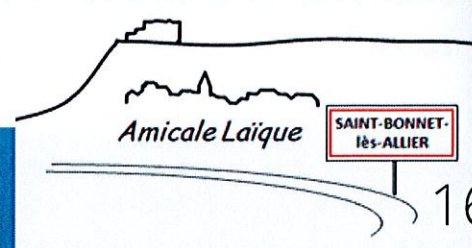
Nous avons enregistré 2 départs (Sylvie et Mike, que nous remercions pour leur investissement), et 2 arrivées (bienvenue à Sabrina et Christelle I), puis nous avons procédé à l'élection du bureau :

- **Président** : Gilles Myot
- **Secrétaire** : Judith Brajou ; **adjointe** : Marie-Claude Ounouri
- **Trésorier** : Patrick Poyet ; **adjointe** : Corinne Guyot
- **Membres actifs** : Christelle Rolhion, Elise Chopineaux, Pascaline Ruffine, Sabrina Bonhomme, Sandrine Dinis, Didier Labonne, Jean-Luc Pilet, Kévin Pilet, Laurent Bouteille, Richard Guyot, Sylvain Ruffine et Thierry Meynier.

Marie-Claude Rochon reste notre commissaire aux comptes, et monsieur le Maire Emeric Decombe, comme il est de tradition, a accepté d'être notre président d'honneur.

Non sans avoir remercié Bien Vivre à Saint-Bonnet et le Conseil Municipal pour leur présence, et après le mot du Maire, nous avons pu partager le verre de l'amitié, avec les précautions d'usage bien sûr.

Et maintenant ?



Après l'AG, nous nous sommes efforcés de construire une ébauche de calendrier avec un optimisme raisonné. Réalistes, nous avons rapidement annulé le « passage des cartes », l'après-midi de Noël et le Réveillon. Si le repas dansant du 28 mars semble d'ores et déjà compromis, une lueur d'espoir subsiste quant à la tenue du vide-greniers, le 2 mai prochain. Nous avons aussi pensé vous retrouver le 5 juin pour l'anniversaire de l'Amicale... Nous verrons dans les prochaines semaines ce que nous serons en mesure de proposer.

Finalement, la seule chose que nous pouvons réellement faire, c'est vous présenter une nouvelle fois tous nos vœux, et espérer que 2021 ne soit pas une nouvelle année de distanciation sociale !

Nous espérons vous revoir très vite, dans les meilleures conditions, mais avant tout, nous espérons que vous traverserez cette période du mieux possible.

Le Bureau

Pour nous contacter et nous suivre :

amicale.stbonnet@gmail.com

<https://www.facebook.com/Amicale-Laique-St-Bonnet-810352815774902/>



JALMALV

L'**association Jalmalv** Puy-de-Dôme, est spécialisée dans les **6 accompagnements bénévoles qui s'adressent aux personnes fragilisées par la maladie, le grand âge, la fin de vie ainsi qu'à leurs proches y compris en suivi de deuil.**

Nous intervenons en **institutions** et à **domiciles** à CLERMONT-FERRAND et alentours, ISSOIRE et ses environs.

Nos **bénévoles**, de tous âges, de tous milieux, s'engagent à offrir **au moins deux heures de leur temps chaque semaine.**

Les accompagnements débutent par une **formation initiale**. Les premières rencontres avec les malades se font en binôme **avec un bénévole expérimenté.**

Toutes les six semaines environ, tous les **bénévoles accompagnants assistent à un groupe de parole animé par un psychologue**. C'est un cadre confidentiel, propice pour s'exprimer, partager ses ressentis et favoriser la réflexion autour d'un thème.

De plus, des formations continues, des participations à des congrès, permettent aux bénévoles de parfaire leurs savoirs, savoirs être et savoir faire pour accompagner au plus près.

Dans l'accompagnement à la fin de vie, il y a **VIE**. Être bénévole d'accompagnement c'est **partager des moments uniques, exceptionnels et pleins d'humanité avec les malades et leurs proches, y compris après le décès.**

Être bénévole d'accompagnement, finalement, c'est **honorer tous les moments de la vie.**

Si l'aventure vous tente ou si vous avez besoin d'être accompagné, vous pouvez nous joindre au **06 50 78 28 14** ou **jalmalv63.accueil@gmail.com**.

Caroll MAISONNEUVE



Billom Communauté

Une Communauté de communes au service de la population

Billom Communauté regroupe **25 communes** et compte **26 000 habitants**. De nombreuses actions sont mises en œuvre au service de sa population, parmi lesquelles il convient de souligner :

Petite Enfance / Enfance :

Un Relais Petite Enfance, guichet unique vous aide à **trouver un mode de garde pour votre enfant** de 0-4 ans. Il prend les pré-inscriptions des places aux **deux multi-accueils du territoire** : Les Pitchouns à Chignat (service communautaire) et Les Petits Dômes à Glaine-Montaigut (crèche associative à gestion parentale). Une commission attribue les places en concertation avec les directrices des multi-accueils. Les trois animatrices vous accompagnent et vous informent également sur **les démarches administratives et juridiques pour embaucher une assistante maternelle**. Pour les assistantes maternelles, et les parents, divers ateliers pour les 0 – 3 ans sont proposés sur plusieurs communes.

Contact : Catherine Phalip au 04 73 73 43 28. ram@billomcommunaute.fr

Jeunesse :

- Il existe des « **Bourses Coup de Pouce** » pour aider les jeunes de 15-20 ans (sous conditions de revenus)

- 150 € pour passer le **code de la route**

- 100 € pour passer le **BAFA**

En **contre-partie, 20 h d'actions citoyennes sont demandées**. Elles sont souvent réalisées **dans des centres de loisirs, dans une bibliothèque, à la mairie, aux services techniques ou encore dans une association...**

- A chaque période scolaire, le centre aquatique est réservé un soir pour les 11 – 17 ans. L'entrée est à 1 € et du matériel ludique est mis à leur disposition.

- Des **aides de la CAF** sont possibles pour réaliser un **projet culturel, social ou sportif** portés par des jeunes de 12-17 ans dans le cadre de "Projet'oi.

Contact : Marie-Noëlle Escuriet au 04 73 70 73 23. jeunesse@billomcommunaute.fr

Culture :

- Des **cinés-goûters** sont organisés à chaque période scolaire, via Ciné-parc, à la briqueterie de St-Dier ainsi qu'une programmation de différents spectacles notamment dans le cadre du "Festival des Automnales" ou de "Voix romanes" et soirées courts-métrages.

Contact : Chloé Taris 04 73 79 88 27 : culture@billomcommunaute.fr

- Le réseau des **bibliothèques** met un **fonds de livres et de jeux à disposition** de la bibliothèque et vient compléter les acquisitions faites par votre commune ; des animations sont proposées aux usagers tout au long de l'année : soirées jeux, prix des lecteurs, lectures à voix haute, bébés lectures...

Contacts Agnès Berton agnes.berton@billomcommunaute.fr et Sophie Simonini sophie.simonini@billomcommunaute.fr 04 73 79 88 28

- Une **école de musique intercommunale** avec des lieux d'enseignement à Billom, Chignat, Vertaizon, Mur-sur-Allier Pérignat/Allier et St-Dier. **12 instruments différents avec cours individuels, pratiques collectives, cours spécifiques et des harmonies partenaires.**

Contact : Frédéric Germot 06 72 23 85 89. frederic.germot@billomcommunaute.fr

Billom Communauté

Pays d'Art et d'Histoire :

- Tout le territoire de Billom Communauté, est labellisé « **Pays d'art et d'Histoire** ». Une programmation de visites, visites-sonores, visites à deux voix, visites théâtralisées conférences, ateliers jeunes publics, expositions et de participations aux événements nationaux, vous sont proposés de mars à octobre de chaque année.

Contact : Anne Cogy : 04 73 79 88 26. anne.cogy@billomcommunaute.fr

Habitat :

Une Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat (OPAH) permet, aux **personnes à revenus modestes ou très modestes de bénéficier de subventions de l'ANAH et de Billom Communauté** pour réaliser des travaux d'**amélioration énergétique, d'adaptation au handicap ou encore pour de l'habitat dégradé. VOIR PAGE SUIVANTE**

Contact : Stéphanie Vergniaud 04 73 73 43 24. stephanie.vergniaud@billomcommunaute.fr

Transport :

- Un bus ou du transport à la demande (selon votre commune de résidence) vous emmènent, un lundi sur 2, de septembre à juillet au **marché de Billom** pour 4 € (bus) et 6 € (taxi) l'aller/retour.

Contact : accueil de Billom Communauté au 04 73 73 43 24.

Economie :

- Un chargé de missions vous accompagne dans votre **projet de reprise ou de création d'entreprises.**

Contact : Nicolas Blasquiet 04 73 73 43 24. nicolas.blasquiet@billomcommunaute.fr

Dans le contexte actuelle, beaucoup d'actions sont suspendues et seront accessibles dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous invitons à contacter les acteurs de Billom Co pour en savoir davantage.

Propriétaires occupants et bailleurs : la Communauté de communes et l'ANAH vous aident à améliorer votre logement

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) est mise en place sur les 25 communes de Billom Communauté.

Quelles conditions pour avoir droit aux aides ?

1) Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans - que vous occupez - et vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement.

Vous avez des projets de travaux d'un montant minimum de 1 500 €, soit pour :

- ✓ réhabiliter un logement dégradé ou très dégradé ;
- ✓ améliorer la sécurité et la salubrité du logement ;
- ✓ adapter votre logement à l'autonomie, au vieillissement ou au handicap ;
- ✓ améliorer la performance énergétique.

2) Vous êtes propriétaire d'un bien vacant - ou déjà occupé - que vous souhaiteriez valoriser en créant du logement locatif conventionné et ce, sans conditions de ressources.

3) Les engagements pour tous :

- ✓ ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir reçu un accusé de réception de votre dossier d'aide auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat),
- ✓ faire intégralement réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- ✓ propriétaire occupant : habiter votre logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après les travaux,
- ✓ propriétaire bailleur : louer votre logement pendant au moins 9 ans aux conditions du conventionnement ANAH.

Grâce à l'OPAH, vous pouvez bénéficier :

- ✓ d'un accompagnement technique gratuit pour vous aider dans votre projet. Une personne se déplace chez vous - sans frais - pour réaliser une visite technique. Celle-ci vous aidera d'une part à faire les bons choix de travaux en fonction de vos besoins et moyens et d'autre part à monter votre dossier de subventions (recherches d'autres partenaires, possibilité de prêt sans intérêt sous certaines conditions),
- ✓ d'une aide financière sous conditions de l'ANAH (de 25 à 50%) à laquelle s'ajoute une aide de la Communauté de communes représentant 15 % du montant des travaux subventionnés pour les propriétaires occupants et jusqu'à 25 % pour les propriétaires bailleurs,
- ✓ d'une prime communautaire *Habiter Mieux* complémentaire à celle de l'ANAH d'un montant de 500 € dans le cas de travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement,

Pour faire votre demande : SOLiHA Puy-de-Dôme - Tél : 04 73 42 30 80

Permanences locales en mairies de : Billom (10 h-12 h), les 2^{èmes} mardis du mois et St-Dier (10 h-12 h) et Vertaizon (14 h-16 h), les 4^{èmes} mardis du mois.

Fiche contact disponible en mairie de votre commune ou à la Communauté de communes.
Renseignements au 04 73 73 43 24 - Plus d'information sur <http://www.billomcommunaute.fr>

Vous avez besoin de **REHABILITER**,
AMELIORER ou **ADAPTER** votre logement

Propriétaire occupant,
propriétaire bailleur
et **propriétaire de logements vacants**,
bénéficiez :

- d'un **conseil gratuit**
- d'**aides financières** de l'ANAH et de Billom Communauté
- d'un **accompagnement technique gratuit**

Renseignements :
SOLiHA Puy de Dôme
04 73 42 30 80



Designed by Freepik

AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Informations de la bibliothèque

A l'aube de cette nouvelle année, les bénévoles de la bibliothèque de Saint Bonnet Lès Allier vous présentent leurs meilleurs vœux.

Mme Sandra DUGAUD ne pourra plus nous aider, son emploi du temps ne le permettant plus.

Pour cette raison, Madame Céline Auxerre a rejoint notre équipe. La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 sauf

Par le biais de notre adresse mail **biblio.stbonnet@gmail.com** et de notre n° de téléphone **04.73.68.80.60** vous pouvez nous contacter, mais également nous soumettre toutes vos suggestions. En février, il sera possible de participer au prix Croc'en livre 2021. Des romans, romans policiers, et BD adultes seront à votre disposition, et ce pendant 1 an, pour que vous puissiez voter pour vos livres préférés.

Vous trouverez également des ouvrages pour petits et grands et de nombreux jeux. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux cette année, malgré le contexte actuel.

A bientôt,

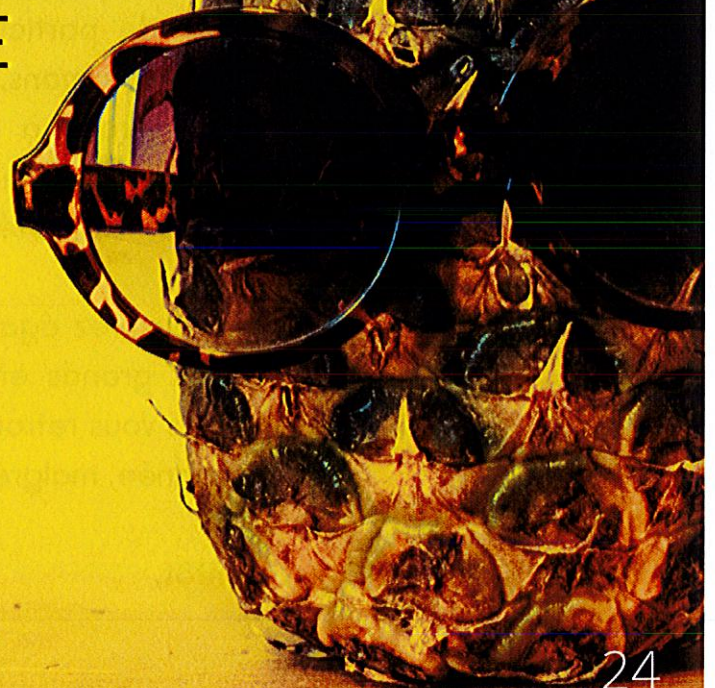
Pour les jours meilleurs...

REPRISE DE NOS PROJETS
dès que les conditions sanitaires
le permettront :

- Cours d'informatique le samedi matin de Fabrice DUMONT



- Café Maternel un lundi matin par mois d'Elise CHOPINEAUX et Sabrina BONHOMME

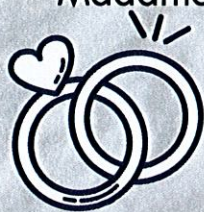


Etat Civil

PACS

Madame Marion TARRIT et Monsieur Thibault GUILLEMIN le 04/10/2020

Félicitations aux nouveaux pacsés et leurs familles



DECES

Monsieur Lucien DUMAS le 01/ 01/ 2021 à Le Cendre

Madame Christiane DUFOUR née LEBEGUE le 14/01/2021 à Riom-ès-Montagne

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles



Mairie de Saint-Bonnet-lès-Allier

14, rue du Château

63800 Saint-Bonnet-lès-Allier

04 73 68 16 97

La mairie est ouverte au Public

Le lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le vendredi de 13h30 à 19h00

mairie.stbonnetlesallier@orange.fr

www.saintbonnetlesallier.fr

Directeur de publication et responsables de rédaction

Emeric DECOMBE

Service de communication de la Mairie de St Bonnet lès Allier

Sabrina BONHOMME, Patrick AMBLARD, et Fabrice DUMONT,

Participation d'**Hélène HERNANDEZ**

Imprimé en mairie sur papier classique

et distribué en boîte aux lettres pour 30 exemplaires, communiqué par courriel en format PDF.

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique



Mairie de Saint Bonnet-lès-Allier

Nous sommes heureux de vous tenir informé via la **page Facebook** de la Mairie, sur laquelle, vous pourrez consulter les **actualités** de votre village ainsi que les dates importantes de vos **activités** au sein de la commune.

Partagez avec vos voisins, vous n'êtes pas tous abonnés ;)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Dans le cadre de la réglementation et afin de faire exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO via l'adresse email suivante : dpo.stbonnetlesallier@orange.fr

Pour en savoir plus sur vos droits dans le cadre de la réglementation, consultez vos droits sur le site de la CNIL